



# PCDR Aubange - CLDR

## 03 juillet 2023

### Compte-rendu

Aubange



#### **Présents**

*Participants : 17 personnes – voir liste en annexe*

*FRW : Gervaise Ropars et Alexandra Thiry, agents de développement*

*Impact sprl (auteur de programme) : Mary Genatzy, auteur de programme.*

#### **Ordre du jour :**

- 1- Approbation du compte-rendu de la réunion du 23 janvier 2023
- 2- Approbation de l'avant-projet de PCDR et de la première convention
- 3- Retour sur l'évaluation de la CLDR
- 4- Désignation du citoyen qui représentera la CLDR lors du passage au Pôle Aménagement du Territoire

\*\*\*

Mme Biordi, Echevine du Développement rural introduit la réunion et félicite les membres de la CLDR pour leur travail.

## **1- Approbation du compte-rendu de la réunion du 23 janvier 2023**

Il n'y a pas de remarques. Le compte-rendu est approuvé.

## **2- Approbation de l'avant-projet de PCDR et de la première convention**

La FRW et le bureau d'études Impact présentent l'avant-projet de PCDR et de première convention (Rénovation de l'ancien hôtel de ville d'Halanzay et de ses abords en maison rurale). Les informations présentées se trouvent dans le résumé du PCDR, en annexe du compte-rendu.

#### Planning envisagé pour les suites :

Il faut noter que 2024 sera une année électorale qui aura des impacts sur les demandes de convention et la gestion publique vue les périodes de prudence et de réserve de chaque niveau de pouvoir.

- Eté 2023 : Approbation par le Collège communal
- Eté 2023 : Avis de recevabilité par la Région
- Rentrée 2023 : Approbation par le Conseil communal
- Automne 2023 : Présentation au Pôle Aménagement du Territoire
- 1<sup>er</sup> semestre 2024 : Approbation par le Gouvernement wallon
- *Mai 2024 : Elections régionales*
- *Octobre 2024 : Elections communales*
- 2025 : Actualisation de la CLDR (suite aux élections communales)
- 2025 au plus tard : Réunion demande de convention. La FRW indique que s'il est possible d'aller plus vite, elle conseillera la Commune dans ce sens.

## Questions/Remarques

- En ce qui concerne le projet de l'ancien hôtel de ville :
  - Il ne faudra pas réduire le nombre de place de parking à l'arrière en réalisant l'espace vert. En effet, il est déjà difficile de se garer à proximité or cela est très important pour certaines activités (ex : les cours de couture où les participantes doivent apporter leur matériel, particulièrement lourd telle des machines à coudre).
  - Il sera important de rencontrer l'ensemble des usagers du lieux (et pas uniquement les organisateurs).
  - Il faudra être très attentif à bien relocaliser les activités lors des travaux pour permettre leur continuité et notamment en restant près de Halanzy pour permettre un accès facile (dans la région, les transports en commun sont peu nombreux).
  - La Commune n'a malheureusement pas pu obtenir l'appel à projet Tiers Lieux qui prévoyait d'employer une personne ainsi que d'installer des conteneurs pour permettre une bonne coordination et une aide aux associations lors des travaux...
  - Les esquisses présentées dans la fiche projet sont des illustrations. Lorsque la convention sera validée par la Ministre du développement rural, un nouvel auteur de projet sera désigné pour réaliser les plans précis, le CSC... Il apportera ainsi son expérience et son point de vue.
  
- Comment se passe les demandes de convention ? La FRW indique qu'actuellement, elles sont organisées en 2 sessions (mars et septembre) pour lesquelles les communes organisent une réunion avec l'administration du développement rural. Le projet de convention faisabilité est approuvé au Conseil communal puis la convention est signée par la Ministre. La Commune dispose alors de 24 mois pour arriver au stade projet (consultation des usagers et de la CLDR, avant-projet, permis, établissement du CSC...). La convention réalisation, qui reprend l'ensemble du dossier projet, est ensuite approuvée par la Ministre et la Commune peut lancer les appels à entreprise puis les travaux.

➔ **La CLDR approuve à l'unanimité l'avant-projet de PCDR de Aubange.**

➔ **La CLDR approuve à l'unanimité la demande de 1ère convention : projet Lot1-M-P1 Rénovation de l'ancien hôtel de ville d'Halanzy et de ses abords en maison rurale.**

## **3- Retour sur l'évaluation de la CLDR**

---

Lors de la période de relecture du PCDR, la FRW a envoyé aux membres un questionnaire d'évaluation en ligne. Celui-ci était accessible du 21 février au 10 mars 2023.

L'objectif était d'avoir l'avis de la CLDR sur la période d'élaboration du PCDR. Un QCM de 6 questions ainsi que 4 questions ouvertes étaient proposés. 13 membres de la CLDR ont complété le formulaire.

En moyenne, 8,8 personnes sur 13 ont un avis positif ou très positif de leur expérience de leur participation dans la CLDR.

Depuis sa mise en place en mars 2021, quel est votre avis sur la CLDR ?	Parfaitement d'accord	D'accord	Un peu d'accord	Pas du tout d'accord
Le travail en CLDR a permis à chaque membre de connaître mieux le territoire, ses voisins, les habitants de son village, la Commune.	7	5	0	1
Lors des réunions, les membres de la CLDR disposent d'une information claire et vulgarisée pour comprendre les enjeux de la commune, les politiques menées, analyser la situation ...	8	4	1	0
Les membres de la CLDR veillent à prendre en compte les intérêts de tous les citoyens.	5	5	2	1
Les propositions de la CLDR sont entendues. Ses choix sont suivis. Dans le cas contraire, les choix divergents sont justifiés.	5	7	0	1
Les membres de la CLDR se sentent utiles pour le développement rural de leur commune.	5	6	1	1
Les membres de la CLDR prennent plaisir à participer aux réunions. Celles-ci sont conviviales.	6	6	0	1

Les principaux points positifs soulevés par les participants sont :

- + L'écoute, le dialogue, la mise en commun des idées de tous.
- + Le travail en groupe, les déplacements sur le terrain, le travail sur les esquisses.
- + La bonne préparation et organisation des réunions tant en présentielle qu'en virtuel.

Les principaux points à améliorer soulevés par les participants sont :

- Le manque d'investissement et de participation de certains membres.
- Une vision parfois trop villageoise de certains membres.
- Le fait que certains villages n'aient pas été représentés dans toutes les réunions.

#### 4- Désignation du citoyen qui représentera la CLDR lors du passage au Pôle Aménagement du Territoire

La FRW propose l'utiliser la technique de l'élection sans candidat. Le principe est que personne ne se porte volontaire et que les membres du groupe choisissent de commun accord la ou les personnes qu'ils considèrent comme les plus appropriés pour mener une mission précise avec un mandat bien défini.

**La mission** consiste à participer à la délégation communale composée des élus, du bureau d'études Impact, de la FRW pour présenter le PCDR au Pôle Aménagement du Territoire. C'est une réunion d'environ 1h30 (45 minutes de présentation et 45 minutes de question) se déroulant probablement cet automne, en journée, en semaine, à Namur. Le PAT est composé d'experts et de représentants de la société civile. Il donnera un avis sur le PCDR de Aubange et notamment sur la durée de mise en œuvre (qui peut aller jusque 10 ans) et sera transmis à la Ministre.

Les principes de prise de parole sont rappelés : **Souveraineté** : on parle pour soi, pas pour les autres >> chacun assume ce qu'il dit ou ne dit pas ; **Respect** envers les autres et soi-même, ne pas se sacrifier **Parole constructive** = parler en positif ; **Ecoute du centre** et du groupe : ne pas couper la parole et laisser chacun s'exprimer.

Etapes :

1. **Définition du rôle/mandat.** Les membres de CLDR indiquent les critères nécessaires pour réaliser cette mission :

- ✓ Présent à une majorité de réunions
- ✓ Bonne compréhension des enjeux de chaque village et de la Commune
- ✓ Faculté d'élocution et d'écriture
- ✓ Disponible une semaine en journée
- ✓ Est un membre citoyen de la CLDR (+ casquette « association » est un plus)
- ✓ Ne pas être timide
- ✓ Esprit d'ouverture
- ✓ Représentation de l'avis de tous et non juste du sien
- ✓ Motivé
- ✓ Responsable

2. **Tour de table** « Et si c'était vous ? Comment vous voyez-vous avec ce mandat ? ». Chaque membre réagit.

3. **Vote.** Choix, en fonction du ressenti de chacun, de ce qui a été dit, de sa connaissance des participants, **de la personne la plus appropriée pour remplir ce rôle** (on peut voter pour soi).

4. **Tour de table** où chaque membre de la CLDR indique son vote et explique le pourquoi de son choix de manière positive.

Moi, ..... (Nom)
Je propose : ..... (Nom)
comme représentant de la CLDR au Pôle
Aménagement du Territoire

5. **Résultat** et **réaction** du ou des candidats désignés

6. **Approbation** finale

→ **Deux personnes ont été désignées et sont d'accord de représenter la CLDR au PAT : Michel Gilson et Alain Spoiden.**

\*\*\*

M. Kinard, Président de la CLDR et Bourgmestre clôture la réunion et remercie chacun de sa riche participation et invite à un verre de l'amitié.

*Photos de la soirée*



*Approbation de l'avant-projet de PCDR*



*Désignation du représentant CLDR*



*La CLDR*



*Verre de l'amitié*

## CLDR AUBANGE 03 JUILLET 2023

### LISTE DE PRESENCE

#### **Présents (17)**

Nom	Prénom
Ambroise	Michel
Biordi	Véronique
Bodelet	Stéphane
Descamps	Clémentine
Flamion	Gérard
Gilson	Michel
Guelff	Delphine
Kinard	François
Lambert	Carine
Lardot	Isabelle
Martin	Sandrine
Mouzon	José
Muller	Patrick
Nepper	Alexandre
Portion	Emilie
Regnier	Guy
Spoiden	Alain

#### **Excusés (3)**

Nom	Prénom
Amamou	Soraya
Feltz	Claude
Thiry	Mélanie

*Gervaise Ropars & Alexandra Thiry  
Fondation Rurale de Wallonie*



# Programme Communal de Développement Rural Aubange

## Résumé

Juin 2023

Le PCDR d'Aubange a pour but d'améliorer les conditions de vie des habitants au sein de la commune.

Il s'articule en 5 parties : l'analyse socio-économique, les résultats de la consultation de la population, la stratégie de développement pour les 10 prochaines années, l'application de cette stratégie via la mise en place de nombreux projets, ainsi que leur programmation.

## Présentation de la commune

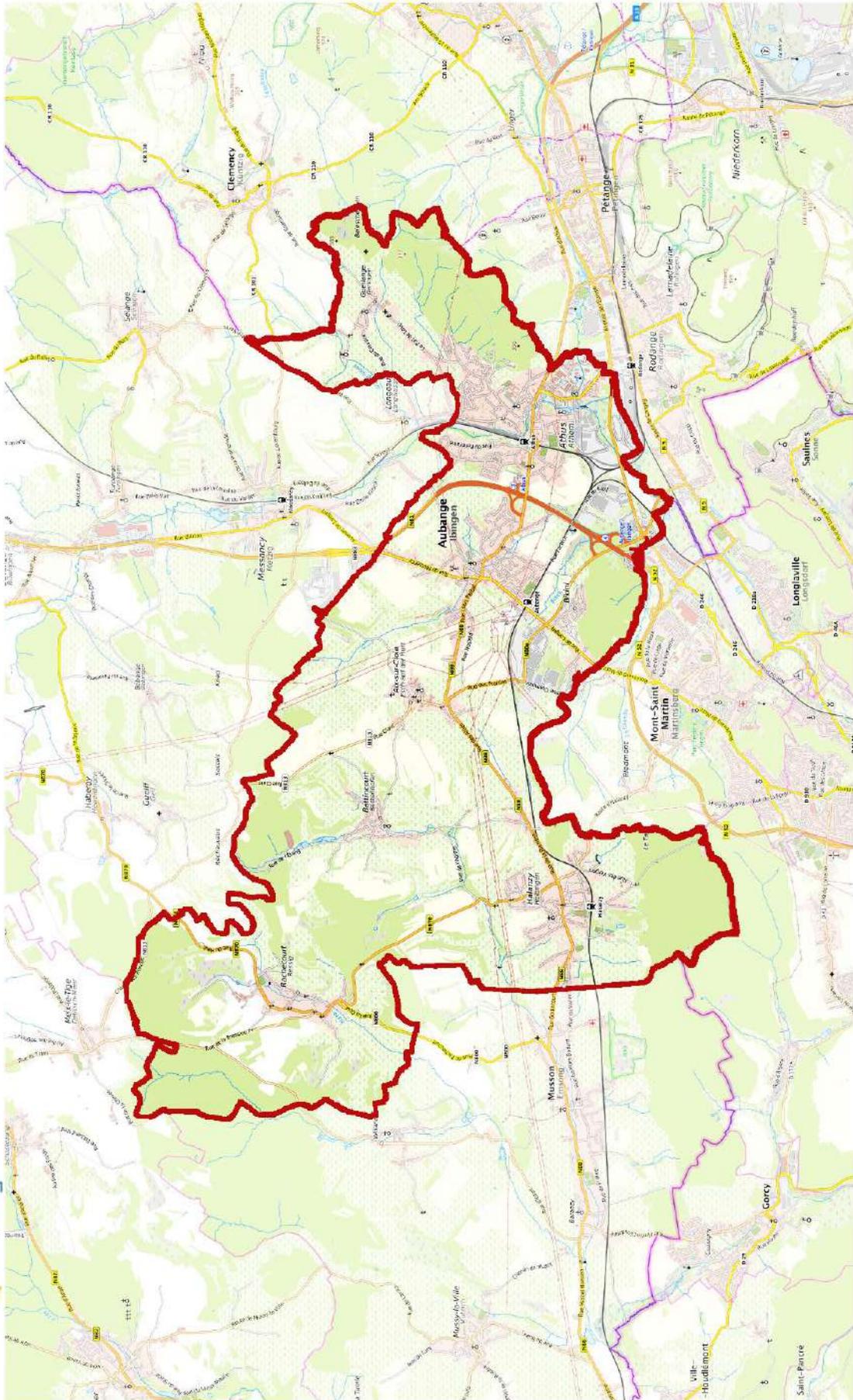
Située au sud de la Province de Luxembourg, la Ville d'Aubange fait partie de l'arrondissement d'Arlon.

C'est la commune la plus densément peuplée de la Province de Luxembourg et 7 villages la compose : Rachecourt, Battincourt, Aix-sur-Cloie, Halanzy, Aubange, Athus et Guerlange.

Au carrefour des « Trois Frontières », Aubange jouxte la France et le Grand-Duché du Luxembourg. Ce dernier exerce une très forte influence sur la commune, notamment au niveau de l'emploi, de la mobilité, de l'immobilier et de l'attractivité commerciale.

Aubange est traversée par plusieurs axes routiers importants : N81/A28, N88 ou encore N830. Ceux-ci engendrent un trafic très important. On y trouve aussi deux lignes de chemins de fer (Aubange-Arlon ; Aubange-Virton). Athus, une des trois gares du territoire avec Aubange et Halanzy bénéficie de la gratuité des transports en communs instaurée au Grand-Duché de Luxembourg. Les villages sont également desservis par des lignes de bus, mais principalement liées aux horaires scolaires. Un Plan Communal de la Mobilité a été récemment rédigé.

En date du 01/01/2022, la commune comptait 17 417 habitants, soit une densité de population de 377,7 habitants par km<sup>2</sup>. Aubange a connu une augmentation de sa population d'un peu plus de 16% depuis 1992.



Date d'impression: 19/06/2023 08:49

www.geoportail.lu est un portail d'accès aux informations géocalculées, données et services qui sont mis à disposition par les administrations publiques luxembourgeoises. Malgré la grande attention qu'elles portent à la justesse des informations diffusées sur ce site, les autorités ne peuvent endosser aucune responsabilité quant à la fiabilité, à l'exactitude, à l'actualité, à la fiabilité et à l'intégralité de ces informations. Information dépourvue de foi publique.  
 Droits d'auteur: Administration du Cadastre et de la Topographie. <http://g-o.lu/copyright>

**Echelle approximative 1:50000**

<http://g-o.lu/gg/lbAh>

# Partie 1 – Analyse des caractéristiques de la Commune

Cette partie constitue l'analyse des caractéristiques socio-économiques du territoire. Rédigée par l'auteur de programme (le bureau Impact Sprl), c'est le diagnostic objectif du PCDR d'Aubange. Il est résumé ici en trois axes.

## Environnement physique et bâti

Le territoire communal s'inscrit dans la région géologique de la Lorraine avec la présence de deux cuestas souvent largement visibles dans le paysage. La commune est située à cheval sur le Pays d'Arlon pour sa partie est et la Gaume à l'ouest. Ainsi, la commune fait partiellement partie du Parc Naturel de Gaume (villages de Rachecourt et Halanzy).

La commune comprend 2 sites Natura2000 (22,6% du territoire communal, essentiellement des forêts) et 17 sites de grand intérêt biologique.

Chacun des villages présentent des caractéristiques différentes : Aubange et Athus s'étendent le long des voiries principales, Halanzy est un village étalé alors que Battincourt est plutôt un village-tas et Guerlange est un petit village rural situé sur un plateau. Rachecourt et Aix-sur-Cloie se sont développés via une extension linéaire, caractéristique des villages groupés.

Le patrimoine bâti est composé d'éléments faisant référence à la vie rurale : fermes, lavoirs, écoles et édifices religieux (chapelles, calvaires...). Il est également marqué par des bâtiments issus de la période de la sidérurgie et industrielle (maisons des maîtres de forges, logements ouvriers, gare...).

## Economie et emploi

Un peu plus de 480 entreprises sont recensées à Aubange, principalement dans les domaines du commerce, de la réparation de véhicule et de la construction.

Plus de 30% de la population active est salariée. Le reste comprend les indépendants (6,9%), le commerce (32%) et les professions libérales (22,2%). A noter que la commune détient le taux de travailleurs frontaliers par rapport à sa population active le plus important en Province de Luxembourg (66,4 % en 2018).

La commune dispose d'une Agence de Développement Locale et d'une Agence Locale pour l'Emploi. La Ville d'Aubange fait également partie du Pôle Européen de Développement (PED), espace économique, industriel et commercial transfrontalier.

## Dynamique sociale, culturelle et touristique

La Ville d'Aubange dispose d'un CPAS (centre public d'action sociale), d'un SAP (service d'accueil de prévention) et d'un PCS (Plan de Cohésion Sociale). De plus, deux maisons de repos, trois crèches et trois maisons d'enfants sont accessibles pour la population sur le territoire communal.

Il existe deux centres sportifs sur la commune (Athus et Aubange) qui permettent la pratique de nombreux sports. De plus, le centre culturel situé à Athus organise de nombreux ateliers ; de même pour les trois bibliothèques qui travaillent en réseau.

Aubange dépend de deux maisons du tourisme (Pays d'Arlon et Gaume) et accueille trois syndicats d'initiative. L'offre en hébergement touristique y est peu développée.

## Partie 2 – Participation citoyenne

La partie 2 expose les résultats de la participation citoyenne menée durant la construction de ce projet de territoire et ses modalités.

L'élaboration de ce PCDR s'est principalement déroulée d'octobre 2020 (réunions d'information-consultation) à juillet 2023 (approbation du PCDR par la CLDR). L'Equipe Semois-Ardenne de la Fondation Rurale de Wallonie a accompagné la commune durant l'entièreté de cette démarche participative.

### Préalables

Fin 2019, plusieurs **personnes-ressources** ont été rencontrées par la FRW afin de comprendre leur vision du territoire et de ses enjeux.

### Information-consultations

Une réunion **d'information-consultation** a été organisée dans chaque village. Les habitants des 7 villages ont ainsi pu venir s'exprimer. Il y a été important de transmettre les informations la démarche, le planning (groupes de travail, la création d'une Commission Locale de Développement Rural), etc. d'autant plus qu'il s'agissait d'une première Opération de Développement Rural pour la commune.



Ces réunions d'information-consultation étaient prévues au printemps 2020 mais, en raison de la pandémie de COVID-19 et du premier confinement, elles ont été reportées à l'automne (entre le 15 septembre 2020 et le 29 octobre 2020). Un deuxième confinement a aussi bousculé le processus : les deux dernières réunions, ainsi que la réunion de synthèse ont été adaptées en visioconférence.

Complémentairement, une **consultation numérique**, hébergée sur la plateforme de la Fondation Rurale de Wallonie, a organisée. Le but était de permettre à ceux qui n'avaient pas pu se rendre en personne aux ateliers du fait des conditions sanitaires liée au COVID-19 de disposer de toutes les informations et de pouvoir s'exprimer.

Une réunion de synthèse a présenté les résultats des IC dans les villages en novembre 2020. Une consultation dédiée aux associations a aussi été organisée en décembre 2020.

#### Méthode des réunions d'information-consultation

Elles se déroulaient en trois temps :

- Diffusion d'information (développement rural, présentation des faits marquants du village consulté) ;
- Collecte des réflexions des participants, travaillant en sous-groupes, sur les atouts, les faiblesses et des pistes d'actions/souhaits au niveau leur commune et de leur village. Un retour de chaque groupe était ensuite réalisé en plénière ;
- Clôture : Planning et appel à candidature à la CLDR.

Pour maintenir les réunions malgré la période « COVID », les ateliers étaient organisés en respectant les contraintes sanitaires :

- Le nombre de places était limité (4m<sup>2</sup>/par personne).
- La réunion était sur inscription.

Afin de permettre aux personnes qui n'ont pas eu la possibilité d'entrer dans la salle, une enveloppe comprenant un dossier complet de ce qui a été dit en séance (avec : des informations sur la FRW et les Opérations de Développement Rural, une copie du PowerPoint présenté en séance, une fiche-village, un blason vierge, un formulaire de candidature à la CLDR) leur était distribuée.

## Diagnostic partagé & stratégie

La **Commission Locale de Développement Rural**, composée de 32 membres, a été installée le 30 mars 2021 et le diagnostic a été présenté aux membres.

D'avril à juin 2021, quatre rencontres de la CLDR a permis d'établir le diagnostic partagé, les enjeux et identifier la stratégie.



## GT thématiques

Durant l'automne 2021, **6 groupes de travail thématiques**, composés des membres de la CLDR et d'experts du territoire, ont été organisés.

Le but : approfondir les différents thèmes, passer en revue les pistes de projets déjà identifiés et en identifier d'autres.

### Méthode des groupes de travail thématique

Ces GT ont suivi une trame méthodologique similaire :

- Introduction : contexte de la réunion et rappel du ou des pré-objectifs abordés
- Présentation des objectifs de développement durable en lien avec la soirée
  - Rappel de ce qui a été dit dans l'ODR sur le thème en question : éléments de diagnostic et questions centrales, rappel des défis et objectifs identifiés par la CLDR ; présentation des pistes de projets en lien avec les pré-objectifs de la réunion ;
  - Présentation d'exemples de projets inspirants ;
  - Témoignage et avis des experts.
- Travail des participants en sous-groupe sur les projets
- Partage en plénière
- Conclusion et remerciements

## GT projets

En mars 2021, un **cahier de projets** réalisé sur base de l'ensemble des éléments collectés sur les projets été présenté aux membres de la CLDR qui ont pu les pré-prioriser. Ce document a également été présenté aux jeunes et à l'ensemble de la population via une consultation numérique (plateforme FRM) pour le bonifier et le compléter.

Puis de mai à juin 2022, **8 groupes de travail Projets** ont été organisés pour approfondir les futures fiches-projets.

## Finalisation

Durant l'automne 2022, les membres de la CLDR ont relu des pré-fiches-projets, puis les ont priorisés définitivement permettant la rédaction des fiches projets.

L'avant-projet du PCDR a été **approuvé par la CLDR en juillet 2023**.

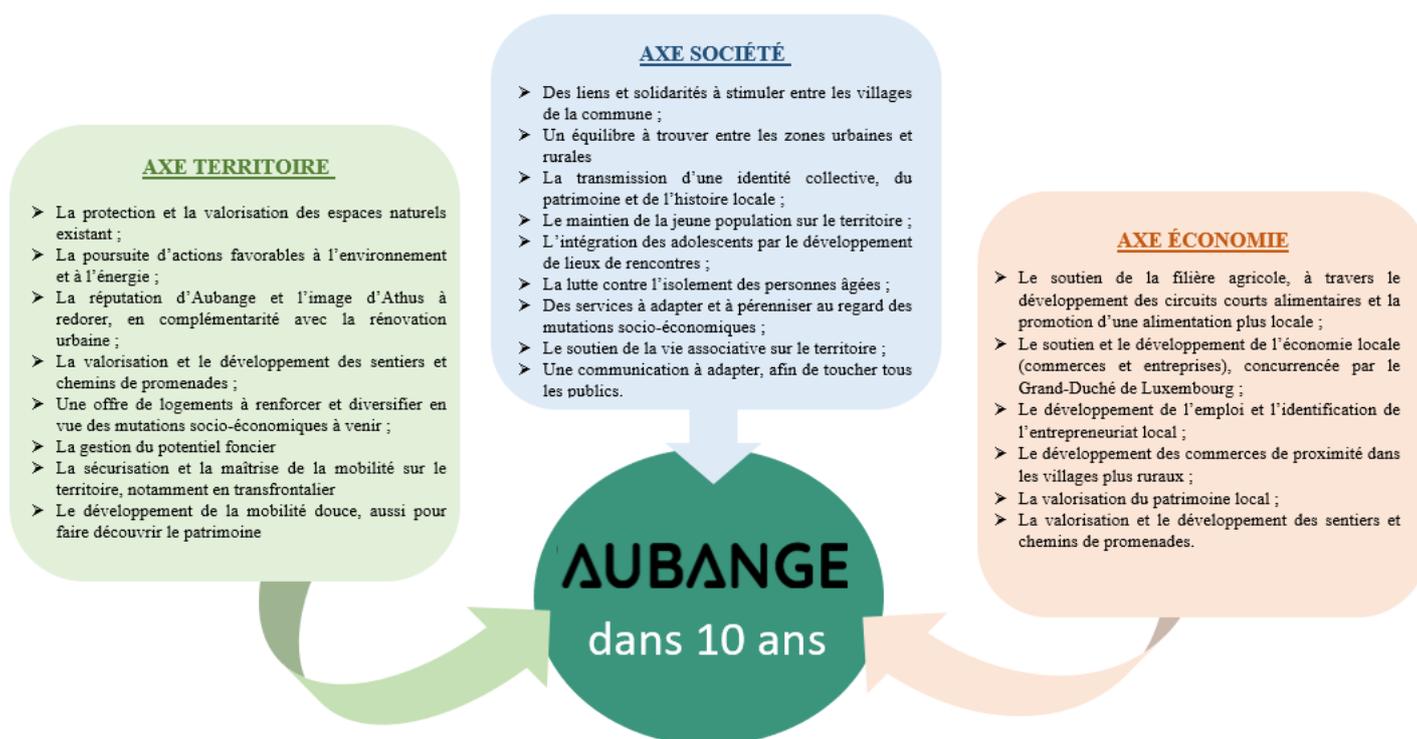
### Chiffres clefs

- 7 réunions dans les villages & 1 réunion de synthèse
- 109 participants
- 2 consultations numériques avec 190 participants au total
- 2 consultations thématiques : jeunes & associations
- 32 membres dans la CLDR
- 6 Groupes de travail thématiques
- 8 Groupes de travail GT projets
- 10 réunions CLDR

## Partie 3 – Diagnostic partagé

Cette analyse croisée reprend les données issues de l'analyse des données socio-économiques et celles récoltées lors des séances de consultation et groupe de travail. Le diagnostic partagé propose une vision synthétique des pistes de développement à travers une vingtaine d'enjeux au sein de trois axes :

- Axe Société : Vivre à Aubange
- Axe Territoire : Habiter à Aubange
- Axe Economie : Travailler à Aubange



## Partie 4 – Stratégie

La stratégie est déclinée en 1 défi, 4 objectifs de développement et 10 objectifs opérationnels.

### **Défi : Aubange, dans 10 ans : dynamique, positive et territoire durable**

#### **Objectif n°1 : Renforcer l'économie locale par la mise en valeur des ressources du territoire**

##### **Objectif opérationnel 1.1 : Aider au développement des circuits courts alimentaires et promouvoir une alimentation plus locale**

Il s'agit ainsi de favoriser la distribution et la commercialisation des produits locaux, ainsi qu'à promouvoir et sensibiliser la population aux savoir-faire agricoles. L'intention est de développer la consommation de produits locaux et de rapprocher les producteurs des consommateurs.

##### **Objectif opérationnel 1.2 : Dynamiser les villages par des activités économiques**

L'ambition est de favoriser un développement économique endogène basé sur les ressources locales. La mise en valeur des productions et savoir-faire locaux doit permettre de dynamiser les acteurs économiques du territoire. Il est également souhaité d'accompagner le développement économique en aidant les entrepreneurs locaux à s'installer ou à se développer.

##### **Objectif opérationnel 1.3 : Faire connaître la Commune positivement via des opérations et la promotion touristiques**

Ainsi, la commune et la CLDR souhaitent renforcer l'activité touristique du territoire en lui façonnant une identité touristique. Pour cela, elles misent sur ses richesses naturelles, patrimoniales et historiques. Le territoire doit également réussir à tirer une valeur ajoutée économique au passage de visiteurs, sans pour autant y perdre en qualité de vie et en authenticité.

#### **Objectif n°2 : Favoriser la convivialité et les échanges dans les villages**

##### **Objectif opérationnel 2.1 : Offrir des lieux de convivialité de qualité (intérieurs, extérieurs) et des animations afin de renforcer les relations et solidarités entre les habitants**

Ainsi, rénovant ou en créant des lieux de convivialité de qualité tant intérieurs (maisons de village...) qu'extérieurs (places et espaces publics) ainsi qu'en développant leur animation, le but est de renforcer les rencontres entre les habitants, la cohésion sociale.

##### **Objectif opérationnel 2.2 : Transmettre le passé d'Aubange et partager une identité commune**

En favorisant la rénovation de bâtiment, de sites patrimoniaux ou la création de circuits les valorisant, il s'agit de donner à voir le riche passé, parfois méconnu, du territoire. L'objectif étant aussi le partage d'une identité commune.

## **Objectif n°3 : Apporter des solutions durables pour tendre vers un environnement de qualité**

### **Objectif opérationnel 3.1 : Développer la sécurité et valoriser les liaisons de mobilité douce**

En complémentarité avec le PCM, il s'agit d'apaiser le trafic routier via la sécurisation des circulations et des traversées des villages et de favoriser les modes de déplacements doux (à vélo ou à pieds) tant pour le loisir que pour le quotidien. Cela passe aussi par la création/aménagement de liaisons entre les localités de la commune.

### **Objectif opérationnel 3.2 : Préserver l'environnement naturel et paysager de la commune**

Le but est de conserver, développer un environnement de qualité. Cela passe par la valorisation des paysages, la végétalisation et le soutien à la biodiversité et l'amélioration de la propreté publique.

## **Objectif n°4 : Adapter l'offre de services en fonction des besoins des habitants**

### **Objectif opérationnel 4.1 : Développer une communication et une information accessibles à tous**

Le but est de s'appuyer sur une communication variée, accessible, à la fois numérique mais aussi « physique » pour faire face à la fracture numérique pour faire encore mieux connaître les services communaux, les activités associatives, etc. bien présents à Aubange.

### **Objectif opérationnel 4.2 : Rendre les villages plus vivants via l'associatif et les services**

Il s'agit de soutenir la dynamique associative des villages en renforçant la capacité collective des associations et des habitants. Le but est aussi de faciliter et accroître l'usage de services via les infrastructures existantes ou à venir.

### **Objectif opérationnel 4.3 : Favoriser l'accès au logement pour tous**

Le but est d'aider les plus jeunes, les plus anciens... à accéder au logement dans leur village ou à proximité à des prix abordables tout en proposant des logements de qualité.

## Partie 5 – Projets

16 projets matériels (M) et 13 projets immatériels (IM) permettront d'atteindre les objectifs du PCDR de Aubange.

### Projets prévus dans les 3 première années de mise en œuvre du PCDR - Lot 1

Lot1-M-P1 Rénovation de l'ancien hôtel de ville d'Halanzuy et de ses abords en maison rurale

Lot1-M-P2 Rénovation de la maison de l'instituteur en maison multiservices à Battincourt

Lot1-M-P3 Création d'un cœur de village à Battincourt

Lot1-M-P4 Aménagement de la place Abbé Michel Gigi à Aubange

*Lot1-IM-P1 Organisation d'un marché mensuel d'artisanat et de produits du terroir sur la place Abbé Michel Gigi à Aubange*

*Lot1-IM-P2 Organisation de rencontres régulières entre les associations locales et la commune d'Aubange*

*Lot1-IM-P3 Sensibilisation à l'apaisement des traversées de villages*

*Lot1-IM-P4 Multiplier les canaux de communication*

### Projets prévus entre la 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année de mise en œuvre du PCDR - Lot 2

Lot2-M-P1 Aménagement des entrées de villages

Lot2-M-P2 Création de chemins et sentiers

Lot2-M-P3 Création d'une maison de village à Aix-sur-Cloie

Lot2-M-P4 Création de liaisons de mobilité cyclo-active inter-villages

Lot2-M-P5 Création d'un espace extérieur de jeux ou de convivialité pour les enfants à Guerlange

*Lot2-IM-P1 Développement d'itinéraires VTT entre tous les villages de la commune*

*Lot2-IM-P2 Création de nouveaux circuits de balades*

*Lot2-IM-P3 Création de nouveaux points de vue*

*Lot2-IM-P4 Soutien et accompagnement des producteurs pour le développement des circuits courts alimentaires*

*Lot2-IM-P5 Valorisation des richesses locales (économiques, naturelles, patrimoniales) et aide aux commerçants*

### Autres projets à mettre en œuvre - Lot 3

Lot3-M-P1 Aménagement d'un cœur de village à Halanzuy

Lot3-M-P2 Création d'un espace de convivialité au domaine du Clémarais à Aubange

Lot3-M-P3 Création de zones de convivialité "nature"

Lot3-M-P4 Création de logements pour séniors et jeunes ménages et d'un espace de rencontres intergénérationnelles à Halanzuy

Lot3-M-P5 Création de logements tremplins

Lot3-M-P6 Valorisation et préservation de la zone du Broch (marais du Brül)

Lot3-M-P7 Construction d'un atelier rural

*Lot3-IM-P1 Lancement d'une ceinture alimentaire transfrontalière*

*Lot3-IM-P2 Création d'incitants pour le développement de l'offre de gîtes sur le territoire*

*Lot3-IM-P3 Réflexion sur la mise en place de l'habitat léger*

*Lot3-IM-P4 Mise en place d'une démarche d'accueil des motor-homes*

Les projets du lot 1 sont présentés succinctement ci-dessous.

## PROJETS MATERIELS DU LOT 1

### Lot1-M-P1. : Rénovation de l'ancien hôtel de ville à Halanzy et de ses abords en maison rurale

C'est le **premier projet** du PCDR de Aubange. Il a été fortement soutenu par les membres de la CLDR qui estiment que ce bâtiment doit être modernisé afin de s'assurer de la pérennité et du développement futur des activités.

*Vues de l'Ancien Hôtel de ville de Halanzy*



Il est situé dans le centre du village de Halanzy, sur la place principale.

Cet ancien hôtel de ville, qui possède un caractère patrimonial intéressant, est maintenant de moins en moins adapté à l'accueil des activités associatives et aux personnes à mobilité réduite. De plus, il est peu polyvalent.

Il rassemble déjà de multiples activités, favorisant les rencontres entre les associations du territoire. On y trouve une vraie richesse associative et la présence d'une dynamique structurante avec la présence de la bibliothèque et des Ateliers Gaumais, association active depuis plus de 40 ans à Halanzy.

L'enjeu est donc de réhabiliter ce lieu pour en permettre sa pérennité avec :

- Au sous-sol (situé au niveau de la place) : cabine haute tension et le local chaufferie, 1 salle et rangements
- Au rez-de-chaussée : l'entrée principale (hall et petit bureau), 1 grande salle polyvalente accueillant 120 personnes assises équipée d'une cuisine professionnelle, d'un bar et d'un espace rangement. Les sanitaires existants sont entièrement rénovés. L'espace pour la bibliothèque est agrandi et conçue pour qu'il soit autonome du reste du rez.
- Premier étage : 2 salles avec rangements, kitchenette et sanitaire

- Deuxième étage : 2 salles avec rangements
- Abords : Réorganisation et réduction de la surface asphaltée du parking situé à l'arrière du bâtiment pour créer un espace de convivialité (plaine de jeu, pelouse, tables de pique-nique, verger, haies). L'accès aux parcelles privées sera conservé.

De manière transversale : rénovation de la sortie de secours existante, installation d'un ascenseur sur l'ensemble des niveaux, attention particulière à la conservation des éléments patrimoniaux et architecturaux, isolation par l'intérieur.

### **Lot1-M-P2 : Rénovation de la maison de l'instituteur en maison multiservices à Battincourt**

*Vues de la maison de l'instituteur à Battincourt*



Précédemment occupé par un logement, c'est un bâtiment datant du début du XXe siècle composé d'une maison et d'une annexe à rénover entièrement. Cet ensemble est repris à l'IPIIC. Ces caractéristiques patrimoniales sont pour les habitants très importantes, constituant pour eux, un bâtiment majeur pour le village.

Le but est d'y aménager :

- Une maison multiservice dédiée au multigénérationnel dans le bâtiment principal. Un monte-personne desservira les trois salles équipées de rangements (rdc, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages).
- Un local pour un club des jeunes dans l'annexe.
- Une extension permettra de relier les deux espaces. Celle-ci accueillera un vestiaire, des sanitaires, une réserve et le local technique.

La maison multiservices permettra d'accueillir en même temps différentes générations : les jeunes, les seniors, les associations du village et leurs activités.

## Lot1-M-P3 : Création d'un cœur de village à Battincourt

*Vues du centre du village de Battincourt*



Le projet vise à recréer un espace public au centre de Battincourt, sécurisé et convivial à travers une approche globale :

- Un espace apaisé sera créé au niveau du carrefour rue de l'étang : élargissement du trottoir devant la maison de l'instituteur, coin des deux rues accueillant un espace de convivialité (bancs, etc.) permettant aux passants de s'y assoir. Il prendra en compte l'installation des forains lors de la fête du village.
- La rue de la Batte serait mise en cul-de-sac via des potelets en étant attentif au passage des riverains et la liaison Maison instituteur-Odyssée-Espace vert sera sécurisée.
- Entre la maison de l'instituteur et l'Odyssée, le jardin sera valorisé (arbres ou jardin partagé).
- La cour de l'Odyssée sera retravaillée pour accueillir davantage d'activités. Le garage de la salle des fêtes pourrait être agrandi à l'aide d'une extension (pergola, bâtiment en dur).
- Le parking le long du terrain multisports existant sera retravaillé pour davantage de sécurité et d'intégration paysagère.
- Quelques tables de pique-niques seront installées ainsi que des bancs, poubelles, luminaires.
- Des arbres, haies, arbustes sont plantés afin de favoriser la biodiversité du lieu.

## Lot1-M-P4 : Aménagement de la Place Abbé Michel Gigi à Aubange

*Vues de la place Abbé Michel Gigi*



Le projet consiste à réaménager la place de l'Abbé Michel Gigi à Aubange pour la rendre plus conviviale, sûre, fonctionnelle et entièrement accessible aux PMR. La place est située au centre du village, de ses commerces et services et est longée par une route régionale (Athus-Musson-Virton).

Le but est de développer la convivialité et les rencontres dans la localité d'Aubange mais aussi de soutenir les produits locaux et l'activité économique par l'accueil d'un nouveau marché (voir la fiche projet « Lot 1 M1 Organisation d'un marché mensuel d'artisanat et de produits du terroir sur la place Abbé Michel Gigi à Aubange »). Pour ce faire :

- Une halle sera installée pour faciliter l'organisation des marchés et d'activités de convivialité extérieures. Les éléments existants seront réorganisés pour offrir :
- Les espaces existants seront valorisés :
  - Un espace de rencontre en conservant le point d'eau (fontaine)
  - Une plaine de jeu pour enfants
  - Un parking restructuré et mieux signalé avec des emplacements pour des bornes de recharges pour véhicules électriques

Et plus globalement, une végétation avec davantage d'espace pour les racines des arbres, la mise en valeur de la stèle en souvenir de l'abbé Michel Gigi et des circulations aisées entre les espaces accessibles aux PMR. Un panneau d'information numérique est en cours d'installation.

## **PROJETS IMMATERIELS DU LOT 1**

### **Lot1-IM-P1 Organisation d'un marché mensuel artisanal et de produits du terroir**

Le projet vise à organiser un marché mensuel de type « afterwork » (fin d'après-midi et début de soirée). Ce marché se déroulerait sur la place Abbé Michel Gigi à Aubange et utiliserait à terme la nouvelle halle (voir FP M1.4.). Actuellement, cette place accueille régulièrement des activités telles que le marché aux fleurs, les Aper'Aubange, le marché de Noël, etc.

### **Lot1-IM-P2 Organisation de rencontres régulières entre les associations locales et la commune d'Aubange**

Le projet consiste à organiser des rencontres régulières entre le tissu associatif local et la Commune d'Aubange. Ces rencontres permettront de développer les échanges et l'entraide entre les groupements associatifs et faire connaître les activités et manifestations organisées sur le territoire à chacune des associations, afin de les valoriser au niveau communal et les rendre visibles sur l'ensemble des autres villages.

### **Lot1-IM-P3 Sensibilisation à l'apaisement des traversées de villages**

Le projet vise à favoriser la réduction de la vitesse dans les traversées des villages de la commune via des actions de sensibilisation et d'information des usagers notamment ceux utilisant les routes régionales (campagne de publicité, affichages...). Il s'appuiera sur les actions de réduction de la vitesse prévues dans le cadre du PCM.

### **Lot1-IM-P4 Multiplier les formes de communication**

Le projet consiste à multiplier les formes et canaux de communication afin de toucher tous les publics de la commune. On peut notamment citer : l'installation de bâches sur les projets communaux et les projets en cours, de travailler avec les écoles pour diffuser les informations via le journal de classe ; le développement de modes de communication alternatifs, en lien avec la mobilité douce (ex : balade à vélo avec affiches), la création de capsules vidéos ou podcasts... Pour ce faire, la commune s'appuiera sur son service communication.

## **En synthèse, l'ODR de Aubange c'est :**

### **Une implication citoyenne forte**

L'élaboration du PCDR d'Aubange s'est fondé sur une participation citoyenne forte. On peut ainsi citer certains évènements marquants.

A Battincourt, lors de la phase GT projets, un citoyen qui avait assisté à la réunion en présentiel a fait le tour du village pour aider les personnes désireuses de s'inscrire sur la plateforme. Ensuite, de nombreux villageois ont relayé l'information sur les réseaux sociaux afin que le maximum de personnes puisse s'exprimer sur ce projet vu comme primordial pour la vie du village.

Un autre moment marquant concerne la consultation des jeunes. Organisée avec l'aide du service cohésion sociale et de la Maison des jeunes, une quinzaine de jeunes sont venus prendre connaissances des projets, discuter et donner leur avis. Certains sont ensuite revenus à aux GT projets, prouvant ainsi leur implication dans la vie de leur commune.

### **Un dialogue permanent entre la Commune et les habitants**

Tant les élus que l'administration communale se sont particulièrement investis dans les travaux de la CLDR : présents aux réunions, disponibles pour les coordinations et les visites de terrain. Ils se sont intéressés aux informations partagées par les citoyens et ont tenté d'y répondre au mieux. De plus, lors des GT projets, des membres du Conseil étaient présents afin de suivre l'évolution des différents projets.

### **Des partenariats dynamiques**

De très nombreux services et acteurs se sont rendus disponibles afin de participer à ce processus participatif : différents services communaux, Maison des Jeunes, service cohésion sociale, centre culturel, DNF, Parc naturel de Gaume, Contrat Rivière Semois-Chiers, commissions citoyennes, syndicats d'initiatives, Maison du tourisme du Pays d'Arlon...

De même, le bureau d'étude qui a rédigé le PCM a également répondu présent pour travailler de manière conjointe sur l'enjeu de la mobilité, tellement important pour les citoyens.

### **Un processus participatif adaptatif**

Au vu des contraintes non prévisibles liées à la pandémie de COVID-19, le processus participatif a dû se renouveler continuellement (report des IC de 6 mois, mise en place d'une plateforme pour terminer les IC suite au 2<sup>ème</sup> confinement, mise en place de la CLDR en visioconférence...). L'adaptation et la motivation des habitants de Aubange et des membres de la CLDR a ainsi été tout à fait remarquable.